



Association AC!! Anti-Corruption

Sainte Geneviève le 21 juin 2024

Communiqué

AC !! dénonce un nouveau coup dur pour la lutte contre les corrompus, le Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE) ne sera désormais plus accessible ! C'est un outil performant au service de l'investigation qui disparaît sous le fallacieux prétexte d'une protection de la vie privée qui bénéficiera essentiellement aux ripoux et aux véreux.

La Cour de justice européenne a pris une décision judiciaire contraignant la France à fermer au public son registre des bénéficiaires effectifs des sociétés (RBE). Ce registre avait pourtant été ouvert en 2016 en application d'une directive européenne au profit des autorités compétentes ou personnes ayant un intérêt légitime avant d'être étendu en 2018 au public à la faveur d'une nouvelle directive européenne.

Association AC!! Anti-Corruption 6 rue du lieutenant Marot 54700 Sainte Geneviève

<https://ac-anti-corruption.fr/> ---- mail : ACanticorruption@protonmail.com



Association AC!! Anti-Corruption

Le revirement de la position européenne est consécutive à une question préjudicielle d'un tribunal du Luxembourg qui estimait que ce dispositif constituait une atteinte grave au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel et contraire, par conséquent, à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Les données seront cependant toujours collectées et actualisées comme par le passé.

La France avait fait le choix de laisser le RBE provisoirement ouvert le temps d'en tirer les conséquences. Bruno Le Maire avait déclaré : *« les futures modalités d'accès aux données du registre des bénéficiaires effectifs tenant compte de la décision de la CJUE seront définies prochainement, en lien avec les parties prenantes. Elles permettront notamment aux organes de presse et aux organisations de la société civile y ayant un intérêt légitime de continuer à accéder au registre »*.

Or, la CNIL saisie par un avocat, dont la demande avait d'ailleurs été déboutée par Bruxelles, en a jugé autrement et a mis en demeure le gouvernement de s'exécuter sans délai...

Association AC!! Anti-Corruption 6 rue du lieutenant Marot 54700 Sainte Geneviève

<https://ac-anti-corruption.fr/> ---- mail : ACanticorruption@protonmail.com



Association AC!! Anti-Corruption

Les personnes ayant un intérêt légitime pourront toujours consulter le registre mais au cas par cas, en déposant une demande auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui en assure la gestion. A ce jour on ne connaît pas encore les critères retenus par celle-ci pour valider les demandes d'ONG ou de chercheurs. Par ailleurs, sera fermé du même coup l'accès aux outils mis en place par les sites d'information légale, comme la possibilité de rechercher toutes les sociétés d'un individu, ou de naviguer facilement dans des galaxies d'entreprises reliées entre elles, y compris dans les pays européens interconnectés. Ces opportunités avaient grandement permis de faire avancer la lutte contre les flux financiers illicites en alertant les autorités sur les failles de leur dispositif anti-blanchiment.